



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RN 171

Question écrite n° 57635

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les travaux d'aménagement et de sécurité sur la RN 171, et plus précisément sur la section entre Savenay et Nozay. Sur cette section, trois villes sont traversées par la RN 171 : La Grigonnais, Blain et Bouvron. Le conseil régional, cocontractant avec l'Etat dans le cadre du présent contrat de plan, s'est prononcé favorablement et a décidé d'apporter sa part de financement à la réalisation de déviations de ces trois agglomérations. Au vu du bénéfice escompté en matière de sécurité, mais également en termes de cadre de vie, grâce à la réalisation de ces déviations et à leur localisation dans le cadre d'un projet d'urbanisme permettant de mieux programmer le développement des communes et de préserver les intérêts de l'agriculture, il lui demande si l'Etat entend donner une suite favorable à la demande légitime et unanimement soutenue de ces déviations.

Texte de la réponse

Un projet d'aménagement qualitatif de la route nationale 171 entre Savenay et Nozay a été soumis à enquête publique du 8 janvier au 9 février 2001. Ce projet prévoit essentiellement des travaux de mise hors gel, de calibrage et d'amélioration de la sécurité le long de l'itinéraire. Il prévoit également l'aménagement d'un créneau de dépassement entre Blain et La Grigonnais, et la réalisation de la déviation de Bouvron. Par ailleurs, il a été précisé dans le dossier soumis à l'enquête publique, et par courrier auprès des maires concernés, qu'au-delà de ces aménagements, l'état s'engage à conduire plusieurs études complémentaires, dont celles des déviations de Blain et de La Grigonnais. Ces études seront menées en étroite concertation avec les élus et la population, et en cohérence avec les options d'urbanisme retenues par les deux communes. A leur achèvement, des discussions pourront s'engager sur la recherche d'un financement. Il peut être utile de rappeler qu'une enveloppe de 210 millions de francs est actuellement prévue pour l'aménagement de la RN 171 entre Savenay et la limite du Maine-et-Loire au titre du contrat de plan entre l'Etat et la région pour la période 2000-2006.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57635

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 905

Réponse publiée le : 30 avril 2001, page 2616